

RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

Réf. N° : 001 /AMPTG/PC/1/2023 *Zmj*

La Mission permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales en Suisse présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (Service des Procédures Spéciales) et se référant à sa Communication Réf. : UA TCD 3/2022, Appel urgent conjoint des procédures spéciales en date du 3 novembre 2022, a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit :

Le Gouvernement de la République du Tchad à travers le Département de la Justice travaille à l'effet de répondre de manière générale et spécifique à toutes les préoccupations contenues dans « l'appel urgent » et au-delà toutes les questions se rapportant au respect et la protection des droits de l'homme en République du Tchad.

Aussi, et relativement aux événements du 20 octobre 2022, un certain nombre d'acte judiciaire a été rendu par les juges saisis au fond, allant de la libération sans poursuite, aux condamnations à des peines avec sursis et aux condamnations à des peines fermes d'emprisonnement. Une partie de l'instruction est en cours et le processus a été retardé par la grève observée par les magistrats. A cet effet, dans l'objectif de fournir des réponses plus exhaustives aux questions contenues dans l'appel urgent susmentionné, la Mission permanente du Tchad en Suisse sollicite des Procédures Spéciales leur indulgence par rapport à l'échéance du 03/01/23.

Par ailleurs, la Mission permanente du Tchad à Genève tient à informer les Services des Procédures Spéciales du déroulement en bon ordre de l'enquête internationale sous l'égide de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC). Les travaux de ladite enquête sont en cours avec notamment l'audition de toutes les parties impliquées.

Le Gouvernement de la République du Tchad réitère son engagement à réserver la suite juridique et judiciaire la plus convenable dans le respect des engagements internationaux auxquels le Tchad a souscrit.

La Mission permanente de la République du Tchad auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales en Suisse saisit cette occasion pour renouveler au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (Service des Procédures Spéciales), l'assurance de sa haute considération.



Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Service des Procédures Spéciales
Palais des Nations Unies
1211 Genève 10, Suisse
GENEVE

Genève, le 2 janvier 2023